



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exportations

Question écrite n° 26839

Texte de la question

M. Claude Birraux appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur les difficultés que rencontrent les PME françaises à passer à l'international. En effet, de nombreuses entreprises ne peuvent exécuter des contrats car elles n'en trouvent pas le financement ou que les banques les mieux disposées à les aider peuvent se voir accuser de « soutien abusif ». Une proposition lui a été soumise de mettre en place un établissement mixte : banque d'affaire et banque commerciale, capable d'attirer les fonds nécessaires, tant à court terme qu'à moyen terme. Celui-ci interviendrait aux conditions du marché, tout en adoptant une certaine souplesse sur la définition des critères économiques et financiers permettant la prise de risque, ce qui ne le confondrait pas avec un organisme de subvention à l'export (cette mission pourrait incomber à la Caisse des dépôts et consignations). Cela afin de permettre de libérer les freins au financement sans le risque de « soutien abusif » et avoir un effet conseil très attendu par les PME exportatrices (protection des contrats, protection juridique...). Par conséquent, il lui demande son sentiment sur l'éventuelle création d'une banque de financement à l'international.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26839

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2008, page 5791

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)